

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagner la personne âgée à domicile. Enjeux et état des lieux

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel paramédical et social ou équipes travaillant auprès de personnes âgées à domicile.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Repérer les facteurs de risque en terme de perte d'autonomie et ses répercussions sur l'individu et son entourage familial et social.

Définir le cadre légal actuel et les moyens mis en oeuvre.

Programme

"• Vivre chez soi à la vieillesse : entre désir et réalités.

- Les mutations du domicile historique et de l'habitat :
- Répercussions de l'habitat et de l'environnement sur le choix de vie de la personne.
- Rôle et place de la famille face au vieillissement à domicile du parent âgé.
- Le domicile, lieu de risques en terme de perte d'autonomie.
- Définition des concepts : vieillissement, maladies, handicap.
- Outils d'évaluation et moyens institutionnels : comment se repère la personne dans les dispositifs ?
- Les réponses institutionnelles sont-elles adaptées ?
- Les expériences positives, négatives.
- Les limites du maintien à domicile.
- Les territoires de santé face au vieillissement et la difficile coordination des services sur fond de désert médical.
- La valorisation des métiers du domicile.
- La vieillesse inégale face aux dispositifs et accès au numérique.
- L'éthique du domicile et les projets 2030/2050 : habitat inclusif et lutte contre l'isolement social..."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.